

Composition d'arabe, Filières MP et PC (XEULCR)

Présentation du sujet :

L'épreuve écrite de cette session 2018 portait sur la marginalisation de la femme dans les sociétés, plus particulièrement en Afrique subsaharienne et dans les pays arabes, et ses conséquences négatives sur le processus de développement des pays.

La répartition des notes est la suivante :

$0 \leq N < 4$	4	1,23%
$4 \leq N < 8$	33	10,12%
$8 \leq N < 12$	86	26,38%
$12 \leq N < 16$	151	46,32%
$16 \leq N \leq 20$	52	15,95%
Total :	326	100%
Nombre de copies :	326	
Note moyenne :	12,38	
Ecart-type :	3,48	

PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DES DOCUMENTS

Pour la synthèse, le dossier comportait les quatre documents suivants :

- Document 1 :

"الفقر مؤنث في المجتمعات العربية" عن موقع العرب بقلم يمينة حمدي، 7 مايو 2017 .

- Document 2 :

"نساء الفيوم وقتياتها من الفقر والجهل ... إلى اللحاق بقطار التعليم" عن موقع الحياة، بقلم أمينة خيرى، 24 ديسمبر 2015.

- Document 3 :

نبذة من مقال بقلم خديجة مقدّم صدر في مجلة إنسانيات الإلكترونية، العدد 59، 2013.

- Document 4 :

صورة مقتطفة من موقع البديل المصري تشير إلى امرأة فقيرة مثقلة بـ 10 كغ من الملابس على ظهرها.

Le dossier abordait la question de la paupérisation des femmes en Afrique subsaharienne et dans les pays arabes du fait de leur marginalisation dans la société. Le document 1 dénonçait le faible engagement des gouvernements arabes pour améliorer le statut des femmes, qui souffrent notamment d'un faible niveau d'étude ne leur donnant accès, sur le marché du travail, qu'à des

tâches pénibles et non valorisées. Le second document s'appuyait sur l'exemple de la région du Fayoum en Moyenne-Egypte pour montrer que des initiatives menées par un triple partenariat entre le gouvernement, le secteur privé et le milieu associatif pouvaient aider efficacement les femmes à réaliser leur autonomie. Le troisième document mettait l'accent sur le fait que la fragilité des conditions de vie de la femme en Afrique subsaharienne et dans le monde arabe, tant au niveau de l'accès aux soins qu'à l'éducation ou au marché du travail, était imputable au poids des traditions et au machisme dominant. Le quatrième document était une photo d'une femme portant, telle une bête de somme, 6 énormes bidons. Le décor, une rue sans trottoir, visiblement pas entretenue, ainsi que l'expression du visage de cette femme, impassible et résigné, constituaient aussi des éléments parlants qui méritaient d'être commentés.

Les candidats ont tous compris les documents. Peu de contre-sens ont été relevés. Ils ont globalement respecté les exigences formelles : les synthèses comportaient un titre, une introduction, un développement, une conclusion, et ne dépassaient pas les 600-675 mots. Le nombre de mots était généralement indiqué, conformément aux exigences de l'épreuve.

Des efforts ont été faits pour organiser les éléments de réponse selon un plan, bipartite (causes/conséquences) ou tripartite (causes/conséquences/solutions), même si, au niveau de la présentation, cette division n'apparaissait pas toujours clairement : trop peu de formules de transition et de sauts de ligne pour annoncer une nouvelle partie et, à l'intérieur d'une même partie, peu de liens logiques pour indiquer le rapport entre deux idées successives (cause à effet, ajout, opposition, comparaison...). Lorsque le plan n'était pas annoncé dans l'introduction, le développement était en général assez brouillon, et sa lecture en devenait difficile. Il est par conséquent conseillé aux candidats de bien définir à l'avance l'ordre dans lequel seront traités les points et thèmes clés de la synthèse et de s'obliger à le fixer clairement dans l'introduction.

Les meilleures copies sont celles qui laissent le mieux apparaître une vue **synthétique et organisée** des différentes idées véhiculées dans les documents. Les candidats qui ont réussi à prendre de la hauteur et à reformuler **à leur manière, dans une langue correcte**, les éléments essentiels et représentatifs de la problématique ont obtenu les notes les plus élevées. L'absence de mise en relation des différents éléments de réponse et l'impression de désordre dans la présentation ont été sanctionnés.

S'agissant d'une synthèse de documents, l'avis des candidats sur les informations rapportées ne devait pas transparaître. La grande majorité d'entre eux s'y sont tenus.

Quelques candidats ont inclus le document 5 (texte d'opinion) dans la synthèse. Pourtant, les consignes étaient clairement précisées en tête du sujet.

METHODE

Rappelons d'abord que l'objet d'une synthèse est de restituer de manière condensée et organisée la ligne directrice et les éléments essentiels d'un ensemble de données, de sorte qu'une personne qui n'aurait pas eu connaissance des documents sources pourrait, en la lisant, avoir une vision précise des informations qu'ils contiennent et des enjeux qu'ils présentent.

Titre :

Si la plupart des copies comportaient un titre, on peut regretter le manque d'efforts déployés pour chercher une formulation qui rende compte réellement de l'enjeu de la problématique traitée. Ainsi, « فقر المرأة العربية » était incomplet. En revanche, « فقر المرأة الإفريقية: بين التمييز الجنسي » apportait un éclairage beaucoup plus convaincant.

Introduction :

L'introduction doit être brève mais percutante : il convenait de définir le contexte dans lequel s'inscrivait l'ensemble des documents (la marginalisation économique et sociale des femmes dans les sociétés arabes et africaines subsahariennes) et de proposer un plan.

Il est inutile, dans l'introduction, de citer les références de chaque document les uns après les autres. Cela n'apporte rien et alourdit l'entrée en matière.

Le plan analytique de type causes/conséquences/solutions a été le plus utilisé. On pouvait aussi s'appuyer sur une démarche dialectique, en mettant en évidence les différents points de vue décrits dans les documents : 1) dépendance économique, sociale et culturelle de la femme dans les sociétés arabes et africaines subsahariennes 2) initiatives positives dont sont parties prenantes à la fois le secteur public (l'Etat), le secteur privé et le milieu associatif 3) insuffisance des efforts tant juridiques que civiques (mépris vis-à-vis des femmes qui persiste).

Conclusion :

Même brève, une conclusion est attendue. Dans le cadre de la synthèse, elle doit mettre en lumière de manière concise les idées directrices qui ont soutenu l'argumentation globale.

DEUXIEME PARTIE : TEXTE D'OPINION

Le document support, un article extrait du site internet du journal « al-arab », basé à Londres, traitait de la question des inégalités de genre au travail. Selon l'auteur, l'égalité hommes/femmes ne se situerait pas au niveau du type de métier exercé ou du type de poste occupé, mais en amont, au niveau de la formation, qui seule peut garantir que chacun dispose des mêmes chances de réaliser leurs choix professionnels. L'article faisait apparaître certaines contradictions subsistant dans le monde entier, comme l'affaiblissement du souhait des femmes de vivre en couple et d'avoir des enfants par peur de perdre leur travail, mais aussi, pour les mères de famille, la lourdeur des tâches ménagères et de la gestion des enfants qui leur incombent alors même qu'elles occupent des fonctions équivalentes à celles de leur partenaire. Le rôle et la place de la femme dans la société en général étaient débattus, ainsi que les difficultés qu'elle rencontre à s'insérer dans les milieux professionnels, que ce soit dans les pays développés où c'est le plus souvent elle qui fait le choix d'un temps partiel pour s'occuper de ses enfants, sacrifiant sa carrière, ou dans les pays en développement, comme les pays arabes, où une grande proportion de femmes ayant pourtant fait des études supérieures ne travaille pas.

Le sujet suscitait le débat et appelait à des prises de position. Nombreux sont les candidats qui ont mené une réflexion intéressante, à l'appui d'arguments souvent convaincants. On peut déplorer toutefois le simplisme de certaines démonstrations, comme par exemple à propos de la femme, qui serait « par nature » plus faible que l'homme, et donc moins apte à exercer certains métiers, voire « faite » pour rester à la maison auprès de ses enfants ! Le jury est en droit d'exiger d'étudiants d'un niveau Bac +2 davantage de rigueur et de profondeur intellectuelles.

En revanche, certains candidats ont étayé leur discours par des exemples d'intellectuelles arabes engagées, comme Nawal al-Saadawi, Fadwa Touqan ou encore Sahar Khalifa, qui ont consacré une grande partie de leur vie à écrire et agir en faveur de l'autonomisation des femmes. Cette démarche a été très appréciée et valorisée.

D'un point de vue méthodologique, il était opportun dans un premier temps de dégager les grands axes sur lesquels l'auteur a fait reposer son argumentation. Cette première étape permettait au candidat de réagir alors à chacune des idées-clés mises ainsi en évidence. Enfin, il fallait organiser l'essai autour de 2 ou trois points essentiels, en montrant le type de relations qu'ils entretiennent entre eux. La consigne de rédiger l'essai en 500-600 mots a été respectée.

LANGUE

De manière générale, les phrases simples et complexes sont maîtrisées et le lexique assez riche. Toutefois, on note un certain nombre de fautes de langue récurrentes.

Cette carence pourrait être compensée par une lecture régulière de la presse arabe internationale (الحياة، الشرق الأوسط، السياسة الدولية...), et de romans ou essais contemporains.

On relèvera les erreurs les plus courantes :

Ecriture de la hamza :

- Confusion entre همزة الوصل et همزة القطع : **اجتمع*** au lieu de **ارتقاء**, **ارتقاء*** au lieu de **ارتقاء**,
- Méconnaissance du support approprié : **مؤخوذ*** au lieu de **مأخوذ**.

Les noms et verbes dont la 3^{ème} consonne du radical est défectueuse (الفعل الناقص والاسم) : **لا ننس*** au lieu de **لا ننسى** ; **تدنى*** au lieu de **تدن** ; **المنقوص**

Confusions d'ordre phonétique : **حضي*** au lieu de **حظي** ; **مأخوذ*** au lieu de **مأخوذ**.

Accords :

- En genre : **أحد** محافظات مصر au lieu de **إحدى**,
- En nombre : **الثلاث*** النصوص au lieu de **ثلاثة** محاور ; **ثلاث*** محاور au lieu de **ثلاثة** محاور ; **أربع*** وثائق au lieu de **أربعة**.

Syntaxe de **الغير** مأجور : **الغير** مأجور au lieu de **غير** المأجور.

Conjugaison : **استطاعوا** النساء au lieu de **استطعن**.

Temps : **وجب على*** au lieu de **يجب**; emploi de **أبداً** avec un verbe au passé, alors qu'il s'utilise pour nier l'occurrence d'une action dans le présent ou le futur (employer **قطّ** pour le passé).

Lexique inapproprié : **إعطاء فرص*** au lieu de **إتاحة فرص**; **يقوم بمجهودات*** au lieu de **يبذل**; **أنّ*** au lieu de **إنّ**.

Orthographe : **إلى أنّ*** au lieu de **إلا أنّ**; **معانات*** au lieu de **معاناة**; **خاصناً*** au lieu de **خاصة**; **لا طالما*** au lieu de **لطالما**.

Règles d'écriture : Toutes les particules composées d'une seule lettre (ب، س، ف، ، ك، ل، و) sont collées au mot dont elles dépendent. Aussi, le coordonnant **و** ne saurait être isolé et apparaître en fin de ligne par exemple. Il n'est pas directement collé au mot auquel il est rattaché pour la seule raison que la règle d'écriture de la lettre elle-même ne l'admet pas.